

C → VF  
C → Maire  
Mairie  
28 JUL. 2016 AOUT 2016  
de BRIANÇON  
ARRIVÉE N° 4175

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES HAUTES-ALPES  
Résidence Les Cordeliers  
4, Cours Ladoucette  
BP 104  
05007 GAP cedex  
MÉL. : jacqueline.bucher@dgfip.finances.gouv.fr

Gap, le

28 JUL. 2016

**POUR NOUS JOINDRE :**

Affaire suivie par  
Jacqueline BUCHER  
Téléphone : 04 92 52 59 43  
jacqueline.bucher@dgfip.finances.gouv.fr

Monsieur le Maire de Briançon

Objet : droit de priorité

Monsieur le Maire,

Vous trouverez ci-joint, deux déclarations d'intention d'aliéner (en deux exemplaires) :

- une DIA portant sur l'ancienne caserne des CRS, située 37 rue Pasteur, cadastrée AT 975 et 434 au prix de 103 000 €
- une DIA portant sur les parcelles cadastrées AT 978 (partie triangulaire) et AT 977 (cour de l'école Oronce Fine) au prix de 5000 €

Vous voudrez bien me faire savoir dans le délai de deux mois à compter de la réception des présentes, si la commune souhaite exercer son droit de priorité sur ces cessions. A toutes fins utiles, je vous informe que la communauté de communes du Briançonnais, souhaite pour sa part acquérir l'ancienne caserne des CRS et que la commune peut lui déléguer son droit de priorité dans les conditions définies aux articles L 240-1, L211-2 et L 213-3 du code de l'urbanisme.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Directeur Départemental des Finances Publiques,

  
Benjamin Lefort  
Directeur du Rôle Gestion Publique